



Guide d'enseignement

Secteur ambulatoire

Application sur la peau de Diphénylcyclopropénone (DPCP)

La pelade est une maladie auto-immune qui affecte autant les hommes que les femmes de tous les âges. Cette maladie a une prédisposition génétique. Cette maladie entraîne une perte de cheveux ou des poils par zones rondes sur n'importe quelle partie du corps sans laisser de cicatrice. La perte de cheveux ou des poils peut être passagère ou à long terme.

Le diphénylcyclopropénone (DPCP) est une substance chimique utilisée pour traiter la pelade. Ce traitement a un taux d'efficacité d'environ 50%. Le DPCP agit en stimulant votre système immunitaire. Il provoque une réaction allergique de contact mineure. Le but est de favoriser la repousse des cheveux et des poils.

Ce traitement n'est pas recommandé si :

- Vous n'utilisez pas de contraceptif.
- Vous êtes enceinte ou vous êtes à risque de l'être.
- Vous allaitez.

Premier rendez-vous

Lors de votre premier rendez-vous, l'infirmière évaluera les zones de votre peau à traiter : cuir chevelu, sourcils et/ou barbe. Pour le premier traitement, elle délimitera de petites sections où le DPCP sera appliqué. Par la suite, de plus grandes zones pourront être traitées. Le produit est appliqué avec un coton-tige. Afin de protéger vos yeux, l'infirmière déposera des petites compresses sèches durant l'application du produit.

Rendez-vous de suivi

Lors des traitements suivants, l'infirmière évaluera la réaction de votre peau au produit. Il est normal de constater une légère rougeur, une légère démangeaison et l'augmentation des pellicules de peau morte. La concentration du DPCP pourrait être ajustée selon la réaction de votre peau.

Le traitement sera appliqué chaque semaine afin de favoriser le maintien de la repousse des cheveux et des poils. C'est un traitement qui est utilisé à long terme. Une fois que la concentration optimale du DPCP a été déterminée, il est probable que vous poursuiviez les applications par vous-mêmes une fois par semaine à la maison. Le traitement peut parfois durer quelques années. La fréquence de chaque application peut diminuer avec le temps et se faire par vous-mêmes à la maison. Cela permet d'éviter la perte de cheveux et de poids.

Retour à domicile

Consignes à respecter

Afin d'assurer l'efficacité du traitement, il est recommandé pour les 48 heures suivant le traitement de:

- Ne pas laver la zone traitée.
- Couvrir la zone traitée à l'aide d'un chapeau ou d'un foulard.
- Éviter de toucher les zones traitées.
- Porter des gants pour s'attacher les cheveux.

Si un contact survient avec la peau traitée avec du DPCP dans les 48 premières heures : laver la peau qui est entrée en contact avec le DPCP avec de l'eau et du savon.

Aviser l'infirmière ou votre dermatologue si:

- Votre peau est très rouge depuis plus de 48 heures.
- Vous ressentez une démangeaison intense depuis plus de 48 heures.
- Vous présentez une grande quantité de pellicules de peau morte depuis plus de 48 heures.
- Vous ressentez d'autres symptômes qui vous inquiètent ou qui sont très inconfortables.

Notes personnelles :

Ce guide émet des recommandations conformes aux informations scientifiques disponibles au moment de sa parution, soit le 28 décembre 2018. Toutefois, ces recommandations n'ont aucunement pour effet de remplacer le jugement d'un clinicien. Si vous avez des questions, nous vous invitons à communiquer avec votre professionnel de la santé. Si d'une façon ou d'une autre vous faisiez une mauvaise utilisation de l'information contenue dans ce document, le CHU de Québec ne pourra être tenue responsable des dommages de quelque nature que ce soit à cet égard.

**Droits d'auteur**

Aucune reproduction complète ou partielle de ce document n'est permise sans l'autorisation écrite du CHU de Québec-Université Laval et autre(s) au besoin. © CHU de Québec ou autre(s) au besoin, 2018. Toutefois, vous pouvez l'imprimer et l'utiliser pour un usage professionnel.